



**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 29 janvier 2019**

Membres en exercice : 22
Présents : 16
Procurations : 0
Nombre de votants : 16
Votes pour : 16
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
15/01/2019

Délibération n° C 2019-1

Adoption du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2018

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf janvier, à quatorze heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Membre de plein droit

Monsieur Jean-François BAUVOIS, Directeur de Cabinet représentait Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Jura, excusé.

Membres élus à voix délibérative

Titulaires : Mesdames Natacha BOURGEOIS, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Monique FANTINI, Christine RIOTTE, Céline TROSSAT, Françoise VESPA, Hélène PELISSARD ; Messieurs Bernard AMIENS, Daniel BOURGEOIS, Cyrille BRERO, Jean-Pierre BROCARD, Michel ECARNOT, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Bruno NEGRELLO, Clément PERNOT.

Suppléant :

Excusés : Mesdames Sandrine MARION, Chantal TORCK ; Messieurs Jean-Michel DAUBIGNEY, Jean-Charles GROSDIDIER, Jean-Gabriel NAST, Gérard FERNOUX-COUTENET

Secrétaire de séance : Cyrille BRERO

Membres de droit à voix consultative

Madame la Médecin-Commandante Annabelle CARRON ; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, Monsieur Philippe HUGUENET, Jean-Luc LAVIER.

Membres élus à voix consultative

Messieurs le Commandant Philippe MOUREAU, le Lieutenant Philippe THOMAS, l'Adjudant-Chef Jacques DELCEY.

Assistaient également à cette séance : Madame Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), le Colonel Didier EISENBARTH (Directeur Départemental Adjoint), Thibaut NIDERLENDER (Chef du Groupement Ressources Humaines Formation), Damien FREDY (Chef du Groupement des Unités Territoriales), Madame Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département) ; Monsieur Jean-François GAILLARD était excusé.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'Administration en vigueur, adopté par délibération n° C 2015-11 du 12 mai 2015, en particulier son article 9 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2018-25 du 18 décembre 2018, relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 18 décembre 2018 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

Le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2018 a été envoyé le 22 janvier 2019 aux membres titulaires et suppléants du CASDIS.

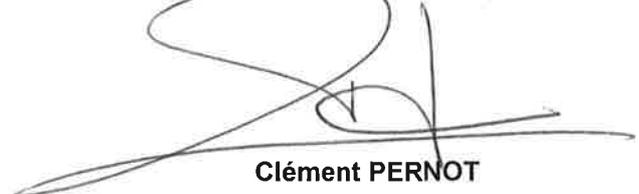
Si ce document n'appelle pas d'observations il nous est demandé de bien vouloir l'adopter.

DECISION N° C 2019-1 DU 29 JANVIER 2019

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2018.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
en Préfecture le - 11 JANV. 2019
Affiché le - 4 FEV. 2019
Publié au RAA du 1^{er} trimestre 2019

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et
de Secours du JURA,



Clément PERNOT